

NOUVEAU



IMMATRICULATION DES VÉHICULES

(Cartes grises)

**Fini l'attente
au guichet !**

**A compter du lundi
12 octobre 2015**

le service vous accueille

uniquement sur rendez-vous



Dès le 28 septembre 2015

prenez rendez-vous sur

www.ain.gouv.fr



Prendre un rendez-
vous

Autres possibilités

- **Par courrier**
Préfecture de l'Ain
Bureau de la circulation
45 Avenue Alsace Lorraine
CS 80400, 01012 Bourg-en-Bresse Cédex.
- **Dépôt-Express en préfecture**
En libre service, du lundi au vendredi
(aux horaires d'accueil du public 8h30 à 12h30).

